

Per
6-225
3

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50

Tarif des annonces 07 la ligne. Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.
Cassier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION
88 CÔTE de la MONTAGNE 88
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Cassier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XI

QUEBEC, LE 16 AOUT 1923

Numéro 33

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

A propos de boîtes à fromage



La vignette ci-dessus illustre très bien comment la Coopérative Fédérée est organisée pour remplacer ou réparer les boîtes à fromage brisées en cours d'expédition.

Nous voyons, au fond, une machine spéciale servant à faire une boîte à fromage ; à côté, se trouve un bassin pour faire tremper les éclisses.

Dans la photographie, on remarque une certaine quantité de débris de boîtes à fromage.

Toutes les boîtes qui nous arrivent en mauvaise condition sont envoyées à cette salle de réparation. C'est le système le plus économique que la Coopérative a à sa disposition pour abaisser, autant que possible, les frais de radoubs qui sont, comme on le sait, à la charge de chaque expéditeur dont les boîtes ont subi du dégât.

L'on se rendra compte de l'étendue de ces travaux, si l'on songe que trois hommes sont employés en permanence, six mois durant, par la Coopérative, pour faire la réparation des boîtes à fromage qui lui arrivent en mauvais ordre.

L'on comprendra et l'on admettra qu'il est temps de songer à trouver un moyen pour faire cesser cette dépense, déjà réduite au minimum possible, mais encore trop grande, cependant.

Pour l'instant, nous ne pouvons songer à changer le système de notre emballage de fromage. Notre boîte à fromage est très légère et par conséquent, elle coûte peu de transport.

Elle emmagasine la plus grande quantité de matière dans le moins d'espace et lorsqu'elle est bien fabriquée, elle donne entière satisfaction, c'est-à-dire qu'elle supporte presque sans accidents, la manutention. Nous devons donc nous tourner du côté de sa fabrication, et, pour une fois encore, nous dirons un mot de la qualité du bois à employer.

Les boîtes brisées sont, en effet, le plus souvent faites avec du mauvais bois, soit du merisier, du bouleau, etc., alors que seul, l'orme et l'épinette devraient être employés ; l'orme pour les clisses, l'épinette pour le couvercle et le fond. Encore faut-il que l'orme et l'épinette employés soient de bonne qualité !

L'acheteur de boîtes à fromage ne saurait trop insister auprès de son manufacturier, pour obtenir la fabrication d'une boîte qui soit en état de résister au transport, tout comme les autres emballages de produits, comme les boîtes à beurre, cages à poules, boîtes pour les œufs, etc., Si même il est besoin, il pourra faire augmenter les épaisseurs données généralement aux différentes parties d'une boîte à fromage.

Mais, il y a toujours la question du prix, et il va sans dire que chaque fournisseur s'efforce de mettre sur le marché, la boîte à fromage qui se vende le meilleur marché possible.

C'est au fabricant de juger si telle boîte "à bon marché" n'est pas plutôt une boîte qui revient beaucoup plus cher, en définitive, si l'on tient compte des nombreuses réparations à lui faire, avant qu'elle puisse rendre son contenu jusqu'à la consommation.

Du nouveau

L'on sait que ce printemps, la Coopérative Fédérée a essayé d'entreprendre, elle-même, la fourniture de certains emballages, aux fabriques, particulièrement les boîtes à beurre.

Elle est heureuse d'annoncer, aujourd'hui, aux fabricants, qu'un département a été définitivement organisé en vue de fournir aux fabricants toutes les marchandises, objets, machineries etc., dont ils peuvent avoir besoin pour beurreries et fromageries.

Nous prions instamment les intéressés de communiquer avec la Coopérative, pour obtenir plus amples informations, prix, etc.

Il a vu de ses yeux

Un cultivateur que nous avons rencontré, il y a quelques jours, nous affirme que la semaine dernière, il a vu des cultivateurs vendre de beaux agneaux vivants à \$3.50 la pièce.

Ceci s'est passé dans une région où l'on a introduit, récemment, des moutons de race.

Sur notre objection que les agneaux pouvaient ne pas peser les 70 livres minimum, notre interlocuteur répondit: "Mais non, je les ai vus, vus de mes yeux et j'entendais des cultivateurs me dire: franchement, nous ne les croyions pas si beaux quand nous les avons vendus ; on a toutes les misères du monde à les embarquer, tant il sont pesants !"

Cette semaine-là, les prix des remises de la Coopérative pour les agneaux vivants, étaient de 13c, 12c, 11c, et 9½c, la lb., suivant les qualités.

Il paraît que l'on avait payé ces agneaux à l'avance.

A coup sûr, les profits faits sur cette transaction compenseront l'acheteur pour l'intérêt de son argent !

Intéressantes remises sur un char de volailles venant de Moncton, Nouveau-Brunswick

La Coopérative Fédérée recevait, la semaine du 24 juillet, un char de volailles vivantes, de Moncton, N. B.

Comme dans le cas du char de volailles, de Bonaventure, le déchargement, la classification, la vente et la livraison ont été faits par le personnel de la Coopérative en moins d'une journée.

Les prix payés ont été les suivants :

Poules No 1.....	\$0.25 la lb
" No 2.....	0.22 "
" No 3.....	0.19 "
Coqs.....	0.14 "

Il y avait, en tout, 1457 sujets :

388 ont été classés No 1 ;
564 ont été classés No 2 ;
490 ont été classés No 3 ;
15 coqs.

Si l'on déduit le fret qui se trouve très élevé, vu la distance, (\$171.50), ce qui, avec la commission de la Coopérative, porte les dépenses à environ \$0.03 9-10, la livre, l'on peut dire que réellement ce char a rapporté de très bons prix à ses expéditeurs.

J.B.C.